

Réaffectation et ou utilisation de certains  
éléments du patrimoine immobilier religieux  
pour des activités socio-culturelles  
Phase 2 : réalisation des projets

Fiche n° 3.24  
Priorité : lot 3

## 1. Description du projet

Ce projet est étroitement lié à la fiche-projet du lot 1 intitulée « Réaffectation et ou utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles - phase 1 : étude de faisabilité ».

Il s'agira en effet de la mise en œuvre d'un ou plusieurs projets issus de cette réflexion.

## 2. Justification du projet

Lors des différentes phases de consultation de la population, les Cinaciens ont montré tout l'intérêt et l'attachement qu'ils portent à leur patrimoine bâti. Force est pourtant de constater que, faute de moyens financiers suffisants et de fréquentation, nombre d'entre eux se dégradent.




C'est notamment le cas de nombreux édifices religieux tels que les églises qui, faute de fidèles et/ou d'officiants se vident progressivement. Tendance qui tend à s'accroître au fil du temps.

Dans le contexte économique et énergétique actuel, il devient de plus en plus difficile d'entretenir un bâtiment dont l'usage est souvent limité à quelques heures par semaine ou par mois.

Il semble dès lors urgent et essentiel de mener une réflexion quant à leur réaffectation en vue de sauvegarder ces éléments pourtant indissociables du patrimoine rural (structuration du village, repère visuel, témoin historique, etc.).

Les églises seront réaffectées pour répondre à des besoins non rencontrés à ce jour par la population. Elles pourront par exemple être transformées en centres communautaires, en bibliothèques, en musées, en salles de spectacle, en centres d'art, en espaces de co-working, etc. Ces réaffectations offriront aux Cinaciens un lieu de rencontre et de partage, contribuant ainsi au renforcement du tissu social.

### 3. Lien à la stratégie du PCDR

	<p><b>I. Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.</b></p>
<p>1.4</p>	<p>Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz</p>
<p>1.5</p>	<p>Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel cinacien comme levier de développement identitaire et touristique.</p>
	<p><b>III. Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique</b></p>
<p>3.1</p>	<p>Mener un plan d'actions visant la sobriété énergétique sur le territoire communal, orienté notamment sur les économies d'énergie dans le bâtiment (public et privé)</p>
	<p><b>V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public</b></p>
<p>5.2</p>	<p>Faciliter la convivialité et les liens sociaux</p>
<p>5.3</p>	<p>Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux</p>